

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00847

Numéro SIREN : 912 407 574

Nom ou dénomination : A.R BAT

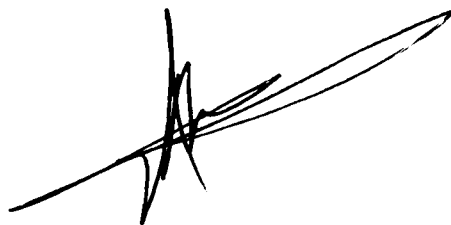
Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001401

Certifié conforme à l'original

A. R. B. A. T

SAS au CS : 1.500 euros –Poucet 97190 Le Gosier

RCS Pointe-à-pitre : B 912 407 574



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
STATUANT SUR LES OPERATIONS ET LES COMPTES DE L'EXERCICE OUVERT

DU 01/01/2023 au 31/12/2023

Le 03 avril 2024 à 18 heures

Les associés de la société se sont réunis au siège social de la société sur la convocation de la gérance.

BOU FERRAA Nassif gérant préside l'assemblée

Le président déclare que les conditions requises pour la tenue de l'assemblée, le vote et la majorité sont remplis.

Il déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer.

Le rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice écoulé et le texte des projets de résolution et l'exposé des motifs, déjà communiqués aux associés, sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

Les documents prescrits par l'article R 2123-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé la tenue de l'assemblée.

L'assemblée donne acte de cette déclaration au Président.

Le Président rappelle l'ordre du jour à savoir : lecture du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice écoulé avec demande d'approbation et quitus à la gérance et projet d'affectation des résultats de l'exercice.

Il lit son rapport, ouvre les débats et un échange de vues a eu lieu.

Le président décide le vote et met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution : approbation et quitus

L'assemblée générale annuelle, au vu de l'exposé des motifs et connaissance prise du rapport sur les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 , déclare donner son approbation pour l'adoption de rapport sur les opérations et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés et donner quitus à la gérance pour l'accomplissement de sa mission..

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0€ et l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice comme suit:

Origine de l'affectation en €				Destination de l'affectation en €			
Résultat exercice	Report à Nouveau	Autres Réserves		Report à Nouveau CR	Réserves légales	Autres réserves	Dividendes
60.400€	/	/		60.400€	/	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : conventions

L'assemblée générale, statuant sur le rapport spécial sur les conventions spéciales conclues, poursuivies ou terminées au cours de l'exercice approuve le dit rapport **et principalement avec le gérant associé.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, le cas échéant, l'associé concerné n'a pas pris part au vote.

Quatrième résolution : caractéristiques de l'exercice

L'assemblée générale constate que le niveau des capitaux propres se renforcent et restent toujours supérieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

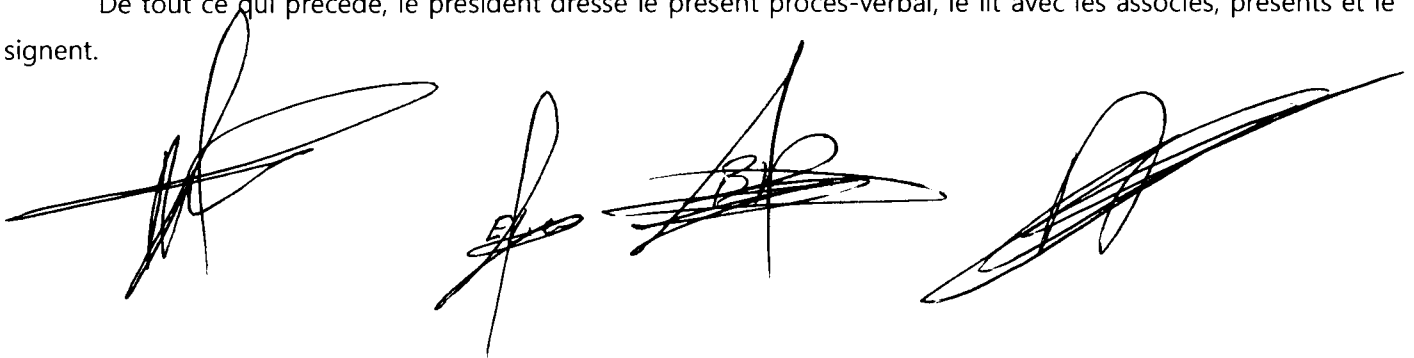
Cinquième résolution : pouvoir a tout porteur

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes, aux fins d'accomplir toutes les formalités légales de publicité, de dépôt, d'inscription modificative et de payer au lieu et à la place de la société les frais et les honoraires que la société règle à la signature du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, le président dresse le présent procès-verbal, le lit avec les associés, présents et le signent.



Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A.R BAT		Près de Château d'Eau POUCET 97190 Le Gosier	
SIRET	9 1 2 4 0 7 5 7 4 0 0 0 1 7	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		60 400		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET YACINE Immeuble SCI LES GOYAVIERS 97122 BAIE MAHAULT Tél: 0590937246		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 02/04/2024 Lieu: Le Gosier	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Président SAS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: BOU FERRAA Nassif	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même a payées par un établissement chargé du service des titres b											
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e	
										f	
										g	
										h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j	
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)	
SOMMES VERSEES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
M. BOU FERRAA Antonio Associé POUCKET			5	2023							
97190 LE GOSIER											
M. BOU FERRAA Nassif Président Poucet			5	2023							
97190 LE GOSIER											
M. BOU FERRAA Tommy Associé POUCKET			3	2023							
97190 LE GOSIER											
M. MATTA Elie Associé 106 Domaine DORVILLE			2	2023							
97122 BAIE MAHAULT											
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES CLASSEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
M REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										35 348	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
N MOINS VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A											
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
O CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise SAS A.R BAT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Près de Château d'Eau

97190 Le Gosier

Numéro SIRET * 9 1 2 4 0 7 5 7 4 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 9

						Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	26 070	030	2 992	23 078	1 819			
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	26 070	048	2 992	23 078	1 819			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	31 350	052		31 350	13 190			
	Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	35 291	070		35 291	62 953			
		Autres * (3)	072		074			23			
	Valeurs mobilières de placement		080	15	082		15	15			
	Disponibilités		084	48 069	086		48 069	26 231			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	114 726	098		114 726	102 412			
	Total général (I+II)		110	140 796	112	2 992	137 803	104 231			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 500	1 500			
	Ecart de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131						
	Report à nouveau				134	36 760					
	Résultat de l'exercice				136	60 400	36 760				
	Subventions d'investissement				137						
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142	98 660	38 260				
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		29 334				
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	25 247	23 407				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	5 839	10 908				
	Comptes courants d'associés				173	1 836	2 322				
	Autres dettes				175	1 600					
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176	39 143	65 971				
	Total général (I + II + III)				180	137 803	104 231				
	REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)		Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	24 195			
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS A.R BAT

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	298 220	131 899
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	18 160	13 190
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	109	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	316 490	145 090
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	108 006	60 992
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	104 874	35 748
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	621	244	621	
Rémunérations du personnel *				250	35 348	10 276
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 644	1 257
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	2 936	56
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	8	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	256 438	108 330
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	60 051	36 760
Produits financiers			(III)	280		
Produits exceptionnels			(IV)	290	397	
Charges financières			(V)	294	(0)	
Charges exceptionnelles	{ dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	49	
		348				
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	60 400	36 760
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	60 400	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	60 400	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0	372

Désignation de l'entreprise : SAS A.R BAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 875	442	795	444		446	2 670		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	23 400	464		466	23 400		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	1 875	492	24 195	494		496	26 070		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	56	532	519	534		536	574		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	2 418	554		556	2 418		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	56	572	2 936	574		576	2 992		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS A.R BAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Déficits de l'exercice	860
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	19 211
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 860
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

2

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE3 1 1 2 2 0 2 3N° SIRET9 1 2 4 0 7 5 7 4 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE[SAS A.R BAT

ADRESSE (voie)Près de Château d'EauPOUCET

CODE POSTAL97190VILLELe Gosier

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code postalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)M. Nom de familleBOU FERRAA Prénom(s)Antonio

Nom d'usage% de détention33.33Nb de parts ou actions5

Naissance : Date180400 N° Département97 CommuneBAIE MAHAULT PaysFR

Adresse : N°VoiePOUCET

Code postal97190 CommuneLE GOSIER PaysFrance

Titre (2)M. Nom de familleBOU FERRAA Prénom(s)Nassif

Nom d'usage% de détention33.33Nb de parts ou actions5

Naissance : Date051171 N° Département CommuneLIBAN PaysLB

Adresse : N°VoiePoucet

Code postal97190 CommuneLE GOSIER PaysFrance

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

91240757400017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.R BAT

ADRESSE (voie)

Près de Château d'Eau

POUCET

CODE POSTAL

97190

VILLE

Le Gosier

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M.

Nom de famille

BOU FERRAA

Prénom(s)

Tomy

Nom d'usage% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

3

Naissance :

Date

050902

N° Département

97

Commune

BAIE MAHAULT

Pays

FR

Adresse :

N°Voie

POUCET

Code postal

97190

Commune

LE GOSIER

Pays

France

Titre (2)

M.

Nom de famille

MATTA

Prénom(s)

Elie

Nom d'usage% de détention

13.33

Nb de parts ou actions

2

Naissance :

Date

140863

N° DépartementCommunePays

LB

Adresse :

N°

106

Voie

Domaine DORVILLE

Code postal

97122

Commune

BAIE MAHAULT

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ceged-Quadra

Dossier N° ARBAT en Euros